



**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N° 014 / AONO /C-GAZAWA/CIPM /2020 DU 10 OCTOBRE 2020**  
**POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VRD ET LA CONSTRUCTION**  
**D'UNE CLÔTURE DE L'HOTEL DE VILLE DE GAZAWA**

**FINANCEMENT :** BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GAZAWA-Exercice 2020

**1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES**

Le Maire de la Commune de GAZAWA, Maître d'ouvrage, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement des VRD et la construction de la clôture de l'HOTEL DE VILLE GAZAWA, Département du Diamaré, Région de L'EXTREME - NORD

**2. PARTICIPATION**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

**3. FINANCEMENT**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de GAZAWA, Exercice 2020.

**4. CONSISTANCE DES TRAVAUX**

Les travaux à réaliser portent sur :

- *Terrassement et fondations*
- *La construction de 1510 m<sup>2</sup> de mur de hauteur 2.60m et 140 m<sup>2</sup> de mur de hauteur 1m en façade, avec au-dessus une grille métallique en fer forgé de 120 m<sup>2</sup>;*
- *L'installation de 02 portails métalliques de 3.50x2.20, d'un portail métallique double battants de 400x220 et d'un portillon de 1.2x20 ;*
- *La construction d'une guérite ;*
- *La pose de 200ml de bordures et de 400 m<sup>2</sup> de pavées pour les espaces de circulation et de parking ;*
- *L'aménagement de 500 m<sup>2</sup> d'espaces verts ;*

**5. DELAI D'EXECUTION**

Le délai maximum d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

**6. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de BP ..... , Téléphone : ..... . Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de GAZAWA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **100 000** (cent mille franc cfa) à la Recette Municipale de GAZAWA au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

## 7. REMISE DES OFFRES

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de GAZAWA, le **1<sup>er</sup> Novembre 2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014 / AONO /C GAZAWA/CIPM /2020 DU 10 OCTOBRE 2020

#### POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VRD ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE L'HOTEL DE VILLE DE GAZAWA

"*A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*"

## 8. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **un million huit 1 800 000 Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 9. OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le **1<sup>er</sup> Novembre 2020 à 11 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de GAZAWA, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire

## 10. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES

### A. Critères éliminatoires :

- 1) Absence d'une caution de soumission
- 2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

### B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- |    |  |           |
|----|--|-----------|
| 1) | Présentation générale de l'offre   | : oui/non |
| 2) | Conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP | : oui/non |
| 3) | Compréhension du projet et organisation                                  | : oui/non |
| 4) | Planning et délai de livraison.  | : oui/non |
| 5) | Références dans les travaux similaires                                   | : oui/non |
| 6) | Expérience du personnel  | : oui/non |
| 7) | Moyens logistiques   | : oui/non |
| 8) | Capacité financière  | : oui/non |

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

#### 11. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 12. CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de un million huit (1 800 000) francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

#### 13. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de GAZAWA, dès publication du présent avis.

A GAZAWA, le 10 Octobre 2020

Le Maire



Adama Muna  
Secrétaire d'Administration

#### Ampliations:

- MINMAP /DGMI (pour information)
- FEICOM/EN (pour information et affichage)
- PRESIDENT/ CIPM-M (pour information)
- ARMP (pour publication au JDM) ✓
- AFFICHAGE /ARCHIVES (pour information et mémoire).